

Date de la convocation :
30/07/2020
Date d'affichage :
05/08/2020

**COMPTE RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 04 AOÛT 2020**

Sous la présidence de Monsieur Yves RUDIO, maire

Nombre de conseillers élus : 11
Conseillers en fonction : 10
Conseillers présents : 07

Présents : Marie-Hélène.BEINSTEINER, Gabrielle EHRETSMANN, Cyrille HAEHNEL, Jean-Georges KOLB, Jérôme LEFEVRE, Christian VOEGELE

Absents excusés : Jessica CLEISS, Olivia HUMANN, Nicolas LANN0

ORDRE DU JOUR

01. *Approbation du PV de la réunion du C.M. du 7 juillet 2020*
02. *Fête des aînés*
03. *Autorisation d'engagement d'agents contractuels*
04. *Désignation du représentant de la commune à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de Hanau-La Petite Pierre (CLECT)*
05. *Syndicat Forestier Pays de Hanau (SIVU)*
06. *Conseil Intercommunal des enfants (CIE)*
07. *Divers*

La secrétaire de séance est désignée par Monsieur le maire : Gabrielle Ehretsmann.

01. **Approbation du PV de la réunion du C.M. du 7 juillet 2020**

Le procès-verbal de cette réunion ne suscitant aucune remarque, il est approuvé à l'unanimité des membres présents lors du conseil de ce jour.

Remarques : sans remarque

Nombre de votants : 7 POUR : 7 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

02. **Fête des aînés**

Jusqu'à présent, la fête des aînés a rassemblé tous les habitants de 65 ans et plus. Pour des raisons de logistique et de sécurité, la commune fait le choix de rassembler à l'avenir les habitants de 70 ans et plus, ce qui représente un panel de 62 personnes pour 2020. Le cas échéant, ces personnes seront accompagnées de leur conjoint.e plus jeune. En fonction du protocole sanitaire, les élus se gardent le droit d'annuler et de mettre en place un bon repas au « Le Bois flotté ».

Le conseil municipal et les employés de la commune et leurs conjoints seront invités également à ce repas.

Monsieur le maire propose une intervention musicale d'Armand Geber (Association PRO'MAR, 21 Rue Haselbach 67440 MARMOUTIER). Le chanteur et conteur interviendra en français et en alsacien à divers moments de l'après-midi, pour une durée totale d'environ 1 heure 30. Il a adressé un devis de 300,00 € TTC, le repas lui sera également offert.

La fête des aînés se déroulera comme tous les ans, au restaurant « Le Bois flotté », pour le déjeuner du dimanche 17 janvier 2021.

Nombre de votants : 7 POUR : 7 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

03. **Autorisation d'engagement d'agents contractuels**

Le conseil municipal,

Considérant la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Considérant la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Considérant le décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la Fonction Publique Territoriale,

Considérant le décret n° 2016-604 du 12.05.2016 fixant l'échelle indiciaire applicable au cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles,

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2020,

Après en avoir délibéré,
Décide

Qu'à compter du 1^{er} septembre 2020 la rémunération de l'agent spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelle contractuel est révisée comme suit :

Anciens indices : brut : 351 - majoré : 328

Nouveaux indices : brut : 353 - majoré : 329

Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents à intervenir.

Nombre de votants : 7 POUR : 6 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1

04. **Désignation du représentant de la commune à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de Hanau-La Petite Pierre (CLECT)**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général des impôts et notamment son article 1609 *nonies* C,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 26 octobre 2016, portant création de la communauté de communes de Hanau-La Petite Pierre issue de la fusion de la communauté de communes du Pays de La Petite Pierre et de la communauté de communes du Pays de Hanau,

Vu la délibération n°6D du conseil communautaire du 16 juillet 2020 créant une commission locale d'évaluation des charges transférées,

Considérant qu'elle est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées ; chaque conseil municipal disposant d'au moins un représentant,

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, de désigner Monsieur Yves RUDIO comme représentant de la Commune de Weinbourg à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées de Hanau-La Petite Pierre.

Nombre de votants : 7 POUR : 7 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

05. **Syndicat forestier du Pays de Hanau (SIVU)**

Le SIVU a été créé suite à la tempête de 1999 pour centraliser et mutualiser les services de bûcheronnage. Il est actuellement constitué d'un bûcheron titulaire, d'un bûcheron en CDD (jusqu'à fin décembre 2020). Un troisième poste de bûcheron serait à créer pour permettre de travailler en sécurité et plus efficacement.

La prochaine réunion du SIVU aura lieu mardi 13 octobre et aura pour objectif de statuer sur le maintien ou la dissolution du SIVU après avoir pris connaissance des informations nécessaires.

La commune de Weinbourg réserve son avis et ne prendra cette résolution qu'après avoir pris connaissance de ces informations complémentaires.

Nombre de votants : 7 POUR : 7 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

06. Conseil intercommunal des enfants (CIE)

Un groupe de travail composé des maires et des élus en charge des affaires scolaires s'est constitué pour construire et mettre en place le CIE.

Ce conseil sera composé de 9 élus enfants au total, issus des trois communes et/ou scolarisés dans l'une des trois écoles du RPI Obersoultzbach-Weinbourg-Weiterswiller, des élèves de CE2, de CM1 et de CM2. Il sera renouvelable tous les ans au début de l'année scolaire. Les élus sortants pourront se représenter. Les maires et/ou les élus en charge des affaires scolaires siègeront au CIE avec les 9 enfants élus.

Les électeurs seront quant à eux tous les enfants scolarisés dans le RPI dans les classes du CP au CM2.

Les candidats auront jusqu'au 6 novembre 2020 pour déposer leur dossier de candidature dans l'une des trois mairies du RPI et pourront, dès lors, mener campagne dans leur école. Les élections se dérouleront dans les trois mairies du RPI vendredi 13 novembre 2020. Le dépouillement se fera en soirée, en présence des enfants et des parents qui voudront bien y assister. La cérémonie officielle d'installation du CIE se tiendra mercredi 18 novembre 2020 de 16.00 à 18.30 heures en salle polyvalente de Weinbourg.

Trois séances plénières se tiendront chacune dans une commune différente. De plus, trois commissions seront créées, dont chacune se tiendra également dans une des trois communes, autant de fois que nécessaire. Ces réunions auront lieu les mercredis après-midi, à 16.00 heures.

Le CIE aura un budget de 1 000,00 € à gérer, qui seront financés à parts égales par les trois communes et répartis entre les trois projets qui seront menés.

Nombre de votants : 7 POUR : 7 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

07. Divers

07.01. Déclaration d'intention d'aliéner

Monsieur le maire informe les élus de la déclaration d'intention d'aliéner qui lui a été soumise :

2020-Urba-03	IA067521R0003	19 rue de la Mésange (section 01 parcelle 157 superficie 8,95 a)	08.07.2020	Non préemption
--------------	---------------	--	------------	----------------

07.02. Accès à la fibre optique

Monsieur le maire informe le conseil municipal que le contrat a été signé avec l'entreprise NOREST pour l'installation mi-novembre de la fibre optique à la mairie et à l'école. L'entreprise fera les démarches pour résilier l'abonnement auprès du fournisseur actuel.

07.03. Souscription de crédit

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il va souscrire un crédit de 63 431,00 € auprès du Crédit agricole pour le financement de la part restant à la charge de la commune dans le projet de l'aire de rencontre multigénérationnelle dont les travaux devraient débuter début septembre 2020. Un préfinancement des subventions à hauteur de 70 000,00 € a été négocié auprès de cette même banque, afin de pallier le temps de latence entre le paiement des factures et le versement des subventions octroyées.

07.04. Aire de rencontre multigénérationnelle

Monsieur le maire informe le conseil municipal que les travaux de l'aire de rencontre multigénérationnelle débuteront à la rentrée de septembre pour l'aire de jeu et le city-stade et au cours du mois de décembre pour le stade de football.

07.05. Cimetière

Monsieur le maire informe le conseil municipal que le cimetière de la commune nécessitera un investissement de la part de la commune : elle devra gérer les tombes échues. Cette opération étant très complexe, il faudra prévoir une formation en 2021, afin de garantir que les règles soient respectées.

07.06. Recrutement d'ATSEM

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il a procédé au recrutement de Madame Célia LABONTE pour œuvrer en tant qu'ATSEM pour les élèves de grande section à l'école de Weinbourg du RPI Obersoultzbach-Weinbourg-Weiterswiller.

Elle est engagée en qualité d'agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles contractuel (catégorie hiérarchique C), à temps non complet pour une durée de 24 heures hebdomadaires. Son contrat à durée déterminée, d'un mois renouvelable, débutera vendredi 28 août 2020 pour remplacer Madame Catherine BALZER, titulaire du poste, en arrêt de travail actuellement.

07.07. Recrutement d'accompagnatrice de bus

Madame Christine BRECHENMACHER, AESH auprès d'enfants à besoins particuliers dans le RPI Obersoultzbach-Weinbourg-Weiterswiller, assurait l'accompagnement de bus jusqu'à la fin de l'année scolaire 2019/2020. En 2020/2021, elle ne pourra plus, pour des raisons de service, assurer cette tâche, car elle ne travaillera plus sur le site de Weinbourg.

Par conséquent, Madame Elodie SCHNEIDER a été recrutée en qualité d'accompagnateur d'enfants dans le transport scolaire (catégorie hiérarchique C), à temps non complet, pour une durée totale de 4 heures 37 minutes par semaine à compter du 01/09/2020 jusqu'au 06/07/2021. Elle assurera les trajets allers du matin et de l'après-midi en partance de Weinbourg pour desservir les deux autres sites du RPI et revenir à Weinbourg.

Pendant l'absence de l'ATSEM, Madame Catherine BALZER, pour cause de congé maladie, Madame SCHNEIDER se chargera de l'entretien des locaux de l'école.

07.08. Compte-rendu du travail en commissions

Commission 1 : RAS

Commission 2 : Rendez-vous le 18 août 2020 avec N2I pour un chiffrage en rapport avec la sécurité routière sur le village. - Début des travaux d'assainissement SDEA le jeudi 06 août 2020.

Commission 3 : Chiffrage des travaux floraux et paysagers à envisager en débutant par le haut du monument aux morts. - Plantation d'un arbre prévu au lotissement et de rosiers au cimetière. - Crépis, peinture, fresque, mise en place de copeaux pour rafraîchir le mur de la terrasse de la salle polyvalente.

Commission 4 : RAS

Commission 5 : Planning des manifestations 2021, une manifestation par trimestre. 12 décembre 2020, Noël des enfants, 17 janvier 2021, fête des aînés, mars 2021, atelier pour création de produits d'entretien, 10 juillet 2021, rallye-photo au village. - Rencontre avec les représentants des associations du village début septembre. - Groupe de travail en vue d'une création d'une cantine scolaire 7 août 2020.

Chaque vice-président fera un compte-rendu du travail de sa commission – effectué et à venir – pour rédiger un article publié par le Winbürjer Blättl.

07.09. Carte de remerciement

Monsieur le maire informe le conseil municipal que Madame Catherine BALZER a envoyé une carte à la mairie, en remerciements pour l'envoi d'un bouquet.

07.10. Toilettes bouchées au stade de foot

Dans le vestiaire des clubs invités, l'écoulement des toilettes est bouché depuis un certain temps. Des essais de débouchage ont déjà été faits, mais sans résultats. Il conviendra de faire intervenir le SDEA.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le maire remercie les membres et lève la séance à 22h11.

Weinbourg, le 05 août 2020

Le maire,
Yves RUDIO

